

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 3 mars 2010

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

Préavis 02/2010 Autorisation d'aliéner le parcelle n° 244 - Ruelle du Croset 3

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 02-2010 du 20 janvier 2010,
vu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire,
vu le préavis de la Commission des finances,

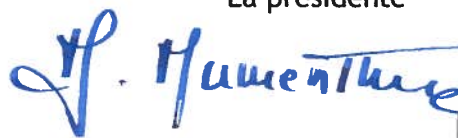
décide

1. d'autoriser la Municipalité à vendre la parcelle communale 244 pour le prix de CHF 1'355'000.00 ;
2. d'attribuer le produit de cette vente au remboursement de tout ou partie d'un emprunt échu ou au financement d'une partie des investissements communaux ;

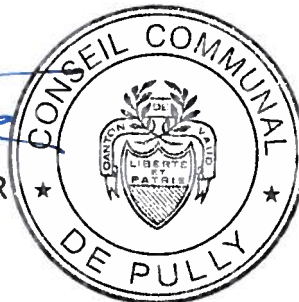
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Annie MUMENTHALER



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 4 mars 2010